TARIFICATION de la DEMI-PENSION

la base d'un tarif journalier de 5,63 Euros, révisable chaque 1er Janvier. La remise du justificatif de votre quotient familial est indispensable. Les tarifs sont fixés par le Conseil Général de la Seine Saint Denis. Le prix de la demi-pension varie en fonction de la durée du trimestre, sur

TARIFICATION DES FORFAITS

	FORFAIT 2 JOURS	FORFAIT 3 JOURS	FORFAIT 4 JOURS
TRIMESTRE 1	146,38 €	219,57 €	287,13 €
TRIMESTRE 2	123,86 €	185,79 €	242,09€
TRIMESTRE 3	129,49 €	185,79 €	225,20 €

TARIFICATION DU REPAS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

La remise du justificatif de votre quotient familial (CAF) est indispensable au calcul de votre forfait.

)A	VOTRE QUOTIEN FAMILIAL	EN F	AMILIAL	PRIX DU REPAS DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021*	LETTRE
De	0	à	250	0,32 €	A
De	251	à	350	0,53 €	В
De	351	à	460	0,84 €	C
De	461	à	580	1,26 €	D
De	581	à	700	1,73 €	E
De	701	à	800	2,20 €	F
De	801	à	950	2,52 €	G
De	951	à	1100	2,97 €	H
De	1101	à	1300	3,38 €	I
De	1301	à	1600	4,09 €	J
De	1601	à	2000	4,61 €	K
De	2001	à	2500	5,12 €	L
De	2501	à	2500	5,63 €	M
	Tarif au ticket	tick	et	6,20 €	

La tarification est réévaluée chaque 1^{er} janvier